

**CINQUIEME REUNION DES REPRESENTANTS NATIONAUX DE L'ACCOBAMS**

*12 - 15 juillet 2021*

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

***Lundi 12 juillet 2021***

*9h30 - 15h30 CET*

*Toutes les Parties à l'ACCOBAMS*

**1. Ouverture de la Réunion**

La Cinquième Réunion des Représentants Nationaux de l'ACCOBAMS sera ouverte en ligne par le Secrétaire Exécutif à 9h30 (CET) le lundi 12 juillet 2021.

**2. Adoption de l'agenda**

Le Secrétariat de l'ACCOBAMS présentera les objectifs de la réunion, l'emploi du temps provisoire d'adoption **RWwm05/Doc02** et l'ordre du jour provisoire annoté **RWwm05/Doc03**.

**3. Rapport d'avancement des activités du Secrétariat et du Comité Scientifique**

Le Secrétariat de l'ACCOBAMS et le Vice-Président du Comité Scientifique feront un rapport sur les activités développées depuis la dernière Réunion des Parties et sur les progrès réalisés dans la promotion de l'Accord et la collaboration avec d'autres instruments (**RWwm05/Doc04**).

Les participants seront invités à donner leur avis au Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS et au Comité Scientifique.

**4. Rapport d'avancement des activités des Unités de Coordination sous Régionales**

Les représentants de l'Unité de coordination sous-régionale pour la Méditerranée (SPA/RAC) et de l'Unité de coordination sous-régionale pour la mer Noire (Secrétariat Permanent de la Commission pour la mer Noire) informeront les participants des activités mises en œuvre depuis la Septième Réunion des Parties.

**5. Résultats du diagnostic sur les outils de communication de l'ACCOBAMS**

Dans le cadre du Programme de Travail 2020-2022 de l'ACCOBAMS (activité CA4a), et en consultation avec le Bureau, le Secrétariat de l'ACCOBAMS a recruté un Consultant international pour développer une proposition de Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en vue de sa présentation pour adoption à la Huitième Réunion des Parties qui se tiendra en novembre 2022 à Malte. Début 2021, ce travail a commencé par une étape de diagnostic, dont les résultats préliminaires seront présentés lors de la Cinquième Réunion des Représentants Nationaux (**RWwm05/Doc05**).

**6. Avancées sur la mise en œuvre de la plateforme NETCCOBAMS**

Sous ce point de l'ordre du jour, un expert ACCOBAMS de SINAY présentera des informations sur le développement de NETCCOBAMS, la plateforme numérique des Cétacés de l'ACCOBAMS (**RWwm05/Doc06**).

**7. Développement du programme de suivi à long terme de l'ACCOBAMS**

Le Secrétariat de l'ACCOBAMS présentera un document sur le développement du Programme de Surveillance à Long Terme de l'ACCOBAMS en vue d'assurer une surveillance régulière et à long terme des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS basée sur la réplique du Programme d'Initiative d'Enquête de l'ACCOBAMS (**RWwm05/Doc07**).

**8. Questions diverses**

Toute autre question pertinente, non traitée dans les points précédents de l'ordre du jour, peut être soulevée.

**Mardi 13 juillet 2021**

9h30 - 13h30 CET

**Représentants Nationaux de la Méditerranée occidentale et zone Atlantique adjacente**

Algérie, Espagne, France, Italie, Maroc, Monaco, Portugal, Tunisie

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion pour les **Représentants Nationaux de la Méditerranée occidentale et zone Atlantique adjacente** sera ouverte en ligne par le Secrétaire exécutif à 9h30 (CET) le mardi 13 juillet 2021.

**2. Rapport sur la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties**

Chaque **Représentant National de la Méditerranée occidentale et zone Atlantique adjacente** sera invité à faire un rapport sur la mise en œuvre de l'Accord au niveau national, sur la base du Programme de Travail 2020-2022 (15 minutes pour chaque présentation).

Conformément aux dispositions de la Résolution 7.6, les Représentants Nationaux informeront la réunion de l'intérêt porté à l'élaboration/révision/mise en œuvre du Plan d'Action National et de leurs besoins potentiels d'assistance.

**3. Identification des actions du Programme de Travail 2023-2025 incluant le niveau de priorité, le calendrier et l'estimation des coûts**

Les participants seront invités

- à proposer des actions pour le Programme de Travail 2023-2025, en tenant compte de leurs priorités nationales,
- à classer les actions proposées par ordre de priorité,
- à proposer un calendrier pertinent et une estimation des coûts pour chaque action.

**Mercredi 14 juillet 2021**

9h30 - 13h30 CET

**Représentants Nationaux de la Méditerranée centrale**

Albanie, Croatie, Grèce, Italie, Libye, Malte, Monténégro, Slovaquie, Tunisie

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion pour les **Représentants Nationaux de la Méditerranée centrale** sera ouverte en ligne par le Secrétaire exécutif à 9h30 (CET) le mercredi 14 juillet 2021.

**2. Rapport sur la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties**

Chaque **Représentant National de la Méditerranée centrale** sera invité à faire un rapport sur la mise en œuvre de l'Accord au niveau national, sur la base du Programme de Travail 2020-2022 (15 minutes pour chaque présentation). Conformément aux dispositions de la Résolution 7.6, les Représentants Nationaux informeront la réunion de l'intérêt porté à l'élaboration/révision/mise en œuvre du Plan d'Action National et de leurs besoins potentiels d'assistance.

**3. Identification des actions du Programme de Travail 2023-2025 incluant le niveau de priorité, le calendrier et l'estimation des coûts**

Les participants seront invités

- à proposer des actions pour le Programme de Travail 2023-2025, en tenant compte de leurs priorités nationales,
- à classer les actions proposées par ordre de priorité,
- à proposer un calendrier pertinent et une estimation des coûts pour chaque action.

**Jeudi 15 juillet 2021**

**8h30 - 12h30 CET**

**Représentants Nationaux de la Méditerranée orientale et mer Noire**

**Bulgarie, Chypre, Égypte, Géorgie, Grèce, Liban, Syrie, Roumanie, Turquie, Ukraine**

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion des **Représentants Nationaux de la Méditerranée orientale et mer Noire** sera ouverte en ligne par le Secrétaire Exécutif à 8h30 (CET) le jeudi 15 juillet 2021.

**2. Rapport sur la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties**

Chaque **Représentant National de la Méditerranée orientale et mer Noire** sera invité à faire un rapport sur la mise en œuvre de l'Accord au niveau national, sur la base du Programme de Travail 2020-2022 (15 minutes pour chaque présentation). Conformément aux dispositions de la Résolution 7.6, les Représentants Nationaux informeront la réunion de l'intérêt porté à l'élaboration/révision/mise en œuvre du Plan d'Action National et de leurs besoins potentiels d'assistance.

**3. Identification des actions du Programme de Travail 2023-2025 incluant le niveau de priorité, le calendrier et l'estimation des coûts**

Les participants seront invités

- à proposer des actions pour le Programme de Travail 2023-2025, en tenant compte de leurs priorités nationales,
- à classer les actions proposées par ordre de priorité,
- à proposer un calendrier pertinent et une estimation des coûts pour chaque action.